- **Procédure en cas de déversement accidentel de produits chimiques**

Malgré le respect des mesures préventives, il peut arriver que des produits chimiques soient renversés sur le sol accidentellement. Des risques (incendie, d'explosion ou d'intoxication) peuvent se produire, selon la nature de ces produits. Après avoir consulté le service hygiène et sécurité (HS) ainsi que les correspondants HS des MREIs, une procédure en cas de déversement accidentel de produits chimiques a été proposée:

Ainsi, afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de déversement de produits chimiques, les éléments suivants sont mis à la disposition du personnel:

- le kit d'intervention d'urgence situé dans un sac jaune (dans le couloir du 1er étage, entre la salle capteurs et l'accès au bâtiment IRENE),
- Un masque à cartouche à usage unique et une paire de lunettes (au niveau de l'armoire à pharmacie située au 1et étage),
- des balises avec ruban de signalisation (dans le couloir du 1er étage, entre la salle capteurs et l'accès au bâtiment IRENE),
- des granulats absorbants (contenus dans les seaux localisés dans les salles de biochimie, capteurs, matériaux, synthèse et dans le couloir du 1er étage, entre la salle capteurs et l'accès au bâtiment IRENE)
- une pelle et une brosse ramasse déchets (dans le couloir du 1er étage, entre la salle capteurs et l'accès au bâtiment IRENE),
- Les fiches de données de sécurité (FDS) situées dans les classeurs du porte document (Hygiène et sécurité) du 1er étage de la MREI2

Voici les étapes à respecter en cas de déversement de produits chimiques:
- s'équiper du matériel de protection personnel approprié aux risques avant d'intervenir (EPI),
- il est préférable d'interdire l'accès à la pièce temporairement en utilisant les balises avec ruban de signalisation,
- ventiler la pièce si cela est réalisable (pas de début d'incendie et éviter le sur-accident),
- pour capter les déversements liquides, utiliser le kit d'intervention d'urgence et/ou des granulats absorbants, ces granulats doivent être répandus sur la surface entière du déversement, en avançant de l'extérieur vers l'intérieur du cercle de déversement pour diminuer le risque d'éclaboussure et d'étalement du produit chimique. (Si besoin, consulter la Fiche de Données de Sécurité du produit renversé (FDS)),
- une fois que le produit déversé a été absorbé, utiliser une pelle et une brosse ramasse déchets pour le reconditionner dans un récipient approprié (sachet en plastique, seau à couvercle, fût dédié aux déchets solides) par rapport au produit renversé.
- surveiller le produit après qu'il ait été ramassé car une réaction à retardement peut se produire. Étiqueter le récipient en identifiant qu'il s'agit bien d'un produit issu d'un déversement,
- décontaminer/nettoyer la surface où le déversement s'est produit (Si besoin, consulter la FDS ou la fiche toxicologique du produit renversé,
- En cas de déversement majeur : Confiner la zone, fermer les portes ou barrer la zone en utilisant les balises avec ruban de signalisation, et alerter les secours.
- En cas de doute sur l'intervention, prendre contact avec une personne compétente sur les produits chimiques.

Je vous rappelle que tous les accidents (déversement de solide ou de liquide - toute émission gazeuse - tout départ de feu) doivent être signalés immédiatement à l'assistant de prévention ou au correspondant hygiène et sécurité de l'unité concernée. De plus, tous les incidents doivent être notés dans le registre Sécurité et Santé au Travail, qui se trouve à l'accueil de la MREI2.